

**Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire**

Délibération du Comité syndical
Séance du 2 juillet 2024

Cosy / n° 48 / 2024

Participations relatives aux travaux d'électrification, aux travaux d'éclairage public

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi deux juillet à neuf heures, le comité du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire, régulièrement convoqué le 26 juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire, au siège du syndicat, 9 route de la Confluence, ZAC de Beuzon à Écouflant (49000), sous la présidence de M. Jean-Luc DAVY.

Sur les 46 membres en exercice, 31 membres étaient présents, 2 pouvoirs ont été donnés :

MEMBRES	DÉSIGNÉ(E) PAR	CIRCONSCRIPTION	PRÉSENT	EXCUSÉ	ABSENT
BELLARD Louis-Luc		ANGERS LOIRE METROPOLE	X		
BERNAUDEAU David	DOUE EN ANJOU	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	X		
BIAGI Robert		ANGERS LOIRE METROPOLE		POUVOIR	
BIGEARD Jacques	MONTREVAULT SUR EVRE	CIRCO. DES MAUGES	X		
BOURGEOIS Daniel		ANGERS LOIRE METROPOLE	X		
BROSSELIER Pierre suppléé par Jean-Luc KASZYNSKI	BLAISON SAINT-SULPICE	CIRCO. LOIRE LAYON AUBANCE	X		
CHIMIER Denis		ANGERS LOIRE METROPOLE	X		
COQUEREAU Franck		ANGERS LOIRE METROPOLE			X
DAVY Jean-Luc	MORANNES SUR SARTHE DAUMERAY	CIRCO. ANJOU LOIR ET SARTHE	X		
DECAENS Christine	LYS-HAUT-LAYON	CIRCO. DU CHOLETAIS	X		
DENIS Adrien	NOYANT VILLAGES et BAUGEOIS VALLEE	CIRCO. BAUGEOIS VALLEES			X
DESOEUVRE suppléé par Patrick BILESIMO		ANGERS LOIRE METROPOLE	X		
DUPERRAY Guy		ANGERS LOIRE METROPOLE			X
GEORGET David	LE LION D'ANGERS	CIRCO. VALLÉES DU HAUT ANJOU	X		
GIRAULT Jérémy		ANGERS LOIRE METROPOLE			X
GODIN Eric		ANGERS LOIRE METROPOLE			X
GRENOUILLEAU Patrice	CHEMILLE EN ANJOU	CIRCO. DES MAUGES		X	
GUICHARD Virginie	VALLEES DU HAUT ANJOU	CIRCO. VALLEES DU HAUT ANJOU		X	
GUILLET Priscille	LOIRE LAYON AUBANCE	CIRCO. LOIRE LAYON AUBANCE	X		
HERVE Dominique	CA DU CHOLETAIS	CIRCO. DU CHOLETAIS	X		
HIE Arnaud suppléé par Jacky MIGNOT		ANGERS LOIRE METROPOLE	X		
JEANNETEAU Annick	CHOLET	CIRCO. DU CHOLETAIS		X	
LARDEUX Dominique		SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU	X		
LEROY Monique		ANGERS LOIRE METROPOLE	X		
MARTIN Jacques-Olivier suppléé par René-François JOUBERT		ANGERS LOIRE METROPOLE	X		

MEMBRES	DÉSIGNÉ(E) PAR	CIRCONSCRIPTION	PRÉSENT	EXCUSÉ	ABSENT
MARY Jean-Michel	BEAUPREAU EN MAUGES	CIRCO. DES MAUGES		POUVOIR	
MARY Yves	OMBREE D'ANJOU	CIRCO. ANJOU BLEU	x		
MOISAN Gérard		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
MORINIÈRE Alain	LE MAY SUR EVRE	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
MOUSSERION Eric	ANTOIGNE et CA SAUMUR VAL DE LOIRE	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE		x	
NERRIÈRE Paul	SEVREMOINE	CIRCO. DES MAUGES	x		
PAVAGEAU Frédéric	CA DU CHOLETAIS	CIRCO. DU CHOLETAIS			x
PONTOIRE Dominique suppléé par Stéphane DEROUET	BELLEVIGNE LES CHATEAUX	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	x		
POQUIN Franck		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
POT Christophe	BAUGEOIS VALLEE	CIRCO. BAUGEOIS VALLEES		x	
POUDRE Joëlle	BEGROLLES EN MAUGES	CIRCO. DU CHOLETAIS	x		
RAIMBAULT Jean-François		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
RAIMBAULT Denis	MAUGES COMMUNAUTE	CIRCO. DES MAUGES	x		
ROCHARD Bruno	MAUGES SUR LOIRE	CIRCO. DES MAUGES	x		
SOURISSEAU Sylvie	LOIRE LAYON AUBANCE	CIRCO. LOIRE LAYON AUBANCE	x		
STROESSER Delphine	ETRICHE	CIRCO. ANJOU LOIR ET SARTHE	x		
TALLUAU Gilles	VARENNES SUR LOIRE et CA SAUMUR VAL DE LOIRE	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	x		
TASTARD Thierry		ANGERS LOIRE METROPOLE	x		
TRAMIER Teddy	OREE D'ANJOU	CIRCO. DES MAUGES		x	
TOURON Eric	DISTRE	CIRCO. SAUMUR VAL DE LOIRE	x		
YOU Didier		ANGERS LOIRE METROPOLE		x	

Jean-Michel MARY, délégué de la circonscription des Mauges, a donné pouvoir de voter en son nom à Denis RAIMBAULT, délégué de la même circonscription.

Robert BIAGI, délégué de la circonscription d'Angers Loire Métropole a donné son pouvoir de voter en son nom à Franck POQUIN, délégué de la même circonscription.

DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 1111-9 et suivants, L. 5212-26, L. 5711-1 et suivants ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les statuts du Siéml, modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Vu le règlement financier du Siéml, modifié en dernier lieu par la délibération du Comité syndical du Siéml n°15/2024 du 26 mars 2024 ;

Vu le budget primitif 2024 du budget principal du Siéml, approuvé par délibération du comité syndical n°15/2024 du 26 mars 2024 et modifié par la décision modificative n° 1 approuvée par la délibération du Comité syndical n° 41/2024 du 2 juillet 2024 ;

Considérant qu'il convient de procéder aux ajustements intervenus dans les différents programmes relatifs aux travaux d'électrification, aux travaux d'éclairage public et à la maintenance et exploitation des réseaux d'éclairage public en raison d'opérations nouvelles, modifiées ou reportées ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** les opérations mentionnées ci-après et de solliciter les participations auprès des communes et EPCI concernées, dont les listes et le détail figurent en annexes :
 - o travaux sur le réseau de distribution d'électricité :
 - les projets nouveaux et modifiés d'effacement des réseaux (basse tension électrique et d'éclairage public) ainsi que les montants des participations y afférent (annexe 1) ;
 - l'adaptation des réseaux d'éclairage public pour l'alimentation d'équipements de vidéoprotection (annexe 2).
 - o travaux sur le réseau d'éclairage public :
 - les extensions et rénovations des réseaux d'éclairage public (projets nouveaux et modifiés) (annexe 3) ;
 - o maintenance et exploitation des réseaux d'éclairage public :
 - travaux ponctuels sur le réseau d'éclairage public (annexe 4) ;

Précise que :

- la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Île-Gloriette CS 24111, 44041 Nantes Cedex, ou par l'application *Télérecours Citoyens* accessible à partir du site www.telerecours.fr. L'auteur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.

Nombre de délégués en exercice :	46
Nombre de présents :	31
Nombre de votants :	33
Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	33

Document certifié conforme,
A Écouflant, le 2 juillet 2024,
Le Président du Syndicat,
Jean-Luc DAVY



Annexe 1

Participation PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Effacement de réseaux

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
BAUGE EN ANJOU	BAUGE	018.23.06	Rue Anne de Melun	38 900.00 €	30 670.00 €
BAUGE EN ANJOU	BAUGE	018.24.01	Effacement de réseaux rue Saint Michel	86 300.00 €	69 600.00 €
BEAUPREAU EN MAUGES	CHAPELLE DU GENET	023.23.19	Effacement réseau rue de Vrennes	68 730.00 €	27 500.00 €
BRAIN S/ ALLONNES		041.22.03	Place du Commerce	66 920.00 €	26 770.00 €
BRIOLLAY		048.22.04	Effacement Grande Rue	282 800.00 €	60 000.00 €
CHOLET		099.24.02	Effacement réseaux boulevard Herault	79 410.00 €	63 710.00 €
CHOLET		099.23.03	Effacement rue Victor Hugo	215 770.00 €	176 050.00 €
DURTAL		127.22.08	Rue de la Plissonnière et rue des Mésanges	171 640.00 €	34 330.00 €
DURTAL		127.22.09	Rue des Déportées et rue du stade	251 230.00 €	50 250.00 €
ERDRE EN ANJOU	POUEZE	367.22.12	rue Principale et rue Ste Emerance	371 400.00 €	74 280.00 €
LOIRE AUTHION	BRAIN S/ L'AUTHION	307.23.10	ROUTE D'ANDARD	56 928.00 €	26 000.00 €
LONGUENEE EN ANJOU	MEIGNANNE	200.22.07	Effacement rue de BEAUCOUZÉ	77 970.00 €	18 000.00 €
NOYANT VILLAGES	NOYANT	228.23.02	Rues de Touraine, ClaireFONTAINE	137 070.00 €	27 420.00 €
SEGRE EN ANJOU BLEU	SEGRE	331.22.25	Avenue du Général d'Andigné	380 040.00 €	300 980.00 €
STE GEMMES S/ LOIRE		278.22.02	Effacement route d'ANGERS	350 000.00 €	285 000.00 €

Annexe 3

Participation PROJETS NOUVEAUX et MODIFIES

(annulent et remplacent les éventuelles opérations correspondantes des délibérations antérieures)

Eclairage Public

Commune	Commune déléguée	N° Opération	Libellé	MONTANT des TRAVAUX (€ Net de Taxe)	Montant de la participation demandée à la Commune (€ Net de Taxe)
Extension des Réseaux d'Eclairage Public Hors Lotissement d'Habitation et d'activité					
BRISSAC LOIRE AUBANCE	BRISSAC QUINCE	050.20.04	Extension Eclairage Public Complexe sportif LE MARIN	24 010.00 €	18 010.00 €
CHEMILLE EN ANJOU	CHEMILLE	092.23.16	Pose mâts videosurveillance 1ere tranche gare, St Pierre, L'Astrée, rue des Sources	18 940.00 €	12 310.00 €
CORON		109.21.04	Effacement rue Joachim du Bellay	5 420.00 €	4 070.00 €
MONTREVAULT SUR EVRE	St PIERRE MONTLIMART	218.20.02	Projet Centralité Saint Pierre Montlimart - Place St Pierre	64 990.00 €	48 750.00 €
MONTREVAULT SUR EVRE	St PIERRE MONTLIMART	218.21.18	RENOVATION PROJECTEURS - Stade de l'Ecusson	630.00 €	480.00 €
POSSONNIERE		247.23.04	Aménagement de la place de la Mairie	168 350.00 €	126 270.00 €
RAIRIES		257.24.02	Déplacement candélabres n°93; 94; 96 et 206 (rue des Buttes)	12 000.00 €	9 000.00 €
SEVREMOINE	St MACAIRE EN MAUGES	301.21.47	Maison de Santé- îlot pasteur	17 740.00 €	13 310.00 €
SEVREMOINE	LONGERON	301.24.08	Rénovation EP terrain en herbe	2 480.00 €	1 860.00 €
St MELAINE S/AUBANCE		308.22.03	Déplacement éclairage public stade Julien LAMBERT (projet P.A.V).	1 340.00 €	1 000.00 €
St MELAINE S/AUBANCE		308.23.01	Eclairage terrain synthétique Stade Julien Lambert	116 800.00 €	87 600.00 €
YZERNAY		381.23.01	Rénovation éclairage public 2023 - rues Pierre de Romans, Souvenir, de la Fontaine, dommerce, passage piétons Mairie/Eglise et axe Vihiers vers Mauléon	3 350.00 €	2 510.00 €
Rénovations des Réseaux d'Eclairage Public					
BRISSAC LOIRE AUBANCE		050.23.17	renovation EP programme 2023	63 240.00 €	40 490.00 €
CANDE		054.24.01	Rénovation éclairage public 2024	71 100.00 €	47 710.00 €
ERDRE EN ANJOU	VERN D'ANJOU	367.23.01	Rénovation EP 2023 - Lotissement les Guerches Phase 1	19 140.00 €	11 090.00 €
LA MENITRE		201.24.02	renovation EP programme 2023: Rue Marc Leclerc, rue du Roi René et Levée du Port St Maur	1 560.00 €	1 020.00 €
Rénovations des Réseaux d'Eclairage Public Liés à un Renforcement					
MAULEVRIER		192.22.08	Renforcement P7 MELINES - Effacement rue Jeanne D'Arc Phase 1 - rue du prieuré	63 170.00 €	31 590.00 €
TUFFALUN	AMBILLOU CHATEAU	003.23.03	Securisation BT P09 Besnardiere	14 390.00 €	7 200.00 €

